

Canadian High Commission



Haut Commissariat du Canada

WELLINGTON
le 17 juin 1993L'Honorable Doug Graham
Ministre des Affaires culturelles
Parliament House
WELLINGTON

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note du 17 juin 1993 laquelle se lit comme suit:

(Voir la Lettre de la Nouvelle-Zélande du 17 juin 1993)

J'ai en outre l'honneur de vous informer que le gouvernement du Canada accepte les propositions précitées. En conséquence votre Note et la présente Note en réponse, dont les versions française et anglaise font également foi, constituent, entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, un Accord amendant leur Accord de 1987 sur les relations cinématographiques et audio-visuelles, lequel entre en vigueur à la date de la présente Note.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'W Esmond Jarvis'.

W Esmond Jarvis
Haut-commissaire